

DOCUMENT D'INFORMATION POUR COMITÉ D'AUDIT
LES NORMES DE L'AUDIT INTERNE:
LES RAISONS DE LEUR IMPORTANCE

Cet article discute Les Normes Internationales pour la Pratique Professionnelle de l'Audit Interne

Pourquoi les Normes de L'Audit Interne Sont Importantes?

L'audit interne est l'une des pierres angulaires du gouvernement d'entreprise, au même titre que le conseil d'administration, la direction générale et l'audit externe. En raison de la position unique des auditeurs internes au sein de l'organisation, ceux-ci assurent aux membres des comités d'audit une aide précieuse en procurant une assurance objective sur le gouvernement d'entreprise, la gestion du risque et les processus de contrôle.

Pour être efficace, une activité d'audit interne doit disposer des ressources et du personnel nécessaires et se conformer à la structure d'audit interne adoptée à l'échelle internationale. Le Cadre de Référence des Pratiques Professionnelles (PPF), assuré par l'Institut des Auditeurs Internes (IIA), comprend les Normes Internationales pour la Pratique Professionnelle de l'Audit Interne (Les Normes), le Code de Déontologie et les Modalités Pratiques d'Application.

Les membres des comités d'audit doivent jouer un rôle actif en apportant leur support à l'indépendance de l'audit interne et s'assurer que les ressources sont suffisantes pour garantir le niveau et la qualité de l'information. Généralement, et dans les organisations usant des meilleures pratiques, l'audit interne est sous contrôle du comité d'audit qui joue souvent le rôle le plus important en termes de hiérarchie de l'audit interne.

La présentation ci-après explique comment les activités d'audit interne qui adhèrent aux Normes et au Code de Déontologie peuvent aider les comités d'audit à se conformer à leur charte et aux responsabilités de règlements. En outre, les comités d'audit auront plus de facilité à exercer leurs responsabilités de surveillance au sein d'organisations qui adhèrent aux Normes.

Les Normes s'appliquent à un niveau global, incluant dans les pays qui ne disposent pas de comités d'audit, elles utilisent le terme de « conseil » pour les corps de gouvernance jouant le rôle de comité d'audit. Pour les besoins de cette publication, le terme « conseil » a été remplacé par « comité d'audit ».

De Plus, ce document apporte l'orientation nécessaire aux relations entre les comités d'audit et les auditeurs internes et constitue un outil utile permettant de mieux saisir les responsabilités, les avantages et les qualités d'une activité d'audit interne efficace.

Une activité d'audit interne efficace tient le rôle d'une assurance indépendante et objective et d'une activité de conseil destinée à ajouter de la valeur et à améliorer les opérations de l'organisation.

« Aujourd'hui plus que jamais, les comités d'audit se doivent de travailler étroitement avec les auditeurs internes pour assurer de solides contrôles internes, l'exactitude des rapports financiers et un niveau approprié de gestion du risque au sein de chaque société auxquelles ils procurent leurs services. Pour travailler efficacement avec les auditeurs internes, les membres des comités d'audit doivent connaître les meilleures pratiques de cette fonction vitale. Leur compréhension des normes de l'audit interne peut améliorer leur mission de surveillance. »

Roger Raber, CEO
National Association of Corporate Directors (NACD)

Comment les auditeurs internes et les comités d'audit travaillent-ils ensemble ?

Pour bâtir des liens relationnels plus étroits, comme souligné dans les Normes et les diverses exigences réglementaires destinées aux comités d'audit, les auditeurs internes et le comité d'audit devraient examiner leurs relations de travail.

Les membres des comités d'audit devraient se questionner sur le niveau de contribution qu'ils offrent au leadership et au travail de leur équipe d'audit interne :

- Quel lien relationnel est-ce que j'entretiens avec le/la responsable de l'audit interne ? Quelle est la fréquence de nos échanges ?
- Est-ce que je nomme le/la responsable de l'audit interne ? Est-il/elle sous l'autorité directe du comité d'audit ?
- Quand ai-je révisé pour la dernière fois la charte de l'audit interne ? Est-ce que je connais son contenu ?
- Est-ce que je sais comment l'activité d'audit interne organise son programme ? Est-ce que je révise et donne mon approbation au programme annuel ?
- Comment l'équipe de gestion met-elle en œuvre les actions prises durant les missions d'audit interne ?
- Si le directeur d'audit venait à moi et me faisait part de ses préoccupations portant sur son propre jugement, est-ce que le l'écouterais ? Comment est-ce que j'agirais ?

Les membres des comités d'audit devraient également examiner les résultats de l'activité d'audit interne :

- L'activité d'audit interne se conforme-t-elle aux Normes de l'IIA ?
- La position de l'audit interne au sein de l'organisation se trouve-t-elle à un niveau suffisamment élevé et est-elle suffisamment détachée des secteurs fonctionnels pour garantir son indépendance ?
- Les auditeurs internes évitent-ils toutes activités qui pourraient fragiliser leur objectivité ?
- Le programme d'audit interne est-il basé sur le profil de risque de l'organisation ?
- Cette année, l'activité d'audit interne accomplit-il de manière satisfaisante son programme ?
- L'audit interne dispose-t-elle un programme d'assurance qualité ? A-t-elle mis en place un plan d'évaluation externe de la qualité tous les cinq ans comme l'exigent les Normes ? Quels sont les résultats de la dernière évaluation de la qualité ?
- L'audit interne dispose-t-elle suffisamment de ressources pour fournir une assurance objective sur le risque et le contrôle ?
- Comment les directeurs d'audit répondent-ils aux enquêtes du comité d'audit ?

Si vous ignorez la réponse à ces questions, c'est le moment de vous renseigner.

Comment faire face aux responsabilités de surveillance de l'audit interne

Au cours des dernières années, les responsabilités du comité d'audit ont été soumises au contrôle ou mises en valeur par les organismes de réglementations dans le monde entier. De plus, les comités d'audit ont aussi fréquemment établi les rôles de l'audit interne dans leurs chartes. Typiquement, les rôles incluent le contrôle de l'efficacité de l'audit interne. Les Normes et le Code de Déontologie de l'Institut des Auditeurs Internes soulignent clairement ce que doivent faire les auditeurs internes pour être efficaces. Un nombre sans cesse croissant d'organismes chargés de la réglementation a reconnu l'importance de ces lignes de conduite pour assurer l'efficacité de l'audit interne.

Le tableau ci-dessous fait état des chartes ou d'exigences de réglementation relatives à la surveillance de l'audit interne par les comités d'audit et les Normes de l'IIA qui s'y rapportent. Ceci prouve que dans les organisations au sein desquelles l'activité d'audit interne est en conformité avec les Normes, le comité d'audit pourra plus facilement respecter sa propre charte et les exigences de réglementation.

Les responsabilités de surveillance de l'audit interne du comité d'audit

Examen et approbation de la charte de l'activité d'audit interne

Normes de l'IIA

« La mission, les pouvoirs et la responsabilité de l'audit interne doivent être formellement définis dans une charte, être cohérents avec les Normes et dûment approuvés par le comité d'audit de l'organisation. »

Les responsabilités de surveillance de l'audit interne du comité d'audit

Assurer la communication et la hiérarchie entre le responsable de l'audit interne et le comité d'audit.

Normes de l'IIA

« Le responsable de l'audit interne doit relever d'un niveau hiérarchique permettant aux auditeurs internes d'exercer leurs responsabilités. » L'IIA insiste sur le fait que, pour atteindre suffisamment d'indépendance, le responsable de l'audit interne doit rendre compte au comité d'audit en termes de fonctions et au Directeur de l'Entreprise pour ce qui concerne le domaine administratif.

« Le responsable de l'audit interne doit rendre compte périodiquement à la direction générale et au Conseil des missions, des pouvoirs et des responsabilités de l'audit interne, ainsi que des résultats obtenus par rapport au programme prévu. »

Les responsabilités de surveillance de l'audit interne du comité d'audit

Supervision du personnel d'audit interne et assurance que la fonction dispose des ressources nécessaires

Normes de l'IIA

« Le responsable de l'audit interne doit communiquer à la direction générale et au comité d'audit son programme et ses besoins, pour examen et approbation, ainsi que tout changement important susceptible d'intervenir en cours d'exercice. Le responsable de l'audit interne doit également signaler l'impact de toute limitation de ses ressources. »

« L'audit interne doit posséder ou acquérir collectivement les connaissances, le savoir-faire et les autres compétences nécessaires à l'exercice de ses responsabilités. »

Les responsabilités de surveillance de l'audit interne du comité d'audit

Révision et évaluation du programme annuel d'audit interne

Normes de l'IIA

« Le responsable de l'audit interne doit communiquer à la direction générale et au comité d'audit son programme et ses besoins, pour examen et approbation. »

Les responsabilités de surveillance de l'audit interne du comité d'audit

Surveillance de la coordination entre l'auditeur interne et l'auditeur externe

Normes de l'IIA

« Le responsable de l'audit interne doit partager les informations et coordonner les activités avec les autres prestataires internes et externes de services d'assurance et de conseil, de manière à assurer une couverture adéquate des travaux et à éviter dans la mesure du possible la duplication des efforts. »

Les responsabilités de surveillance de l'audit interne du comité d'audit

Révision des rapports périodiques portant sur les résultats de la mission des auditeurs internes

Normes de l'IIA

« Le responsable de l'audit interne doit rendre compte périodiquement à la direction générale et au comité d'audit des missions, des pouvoirs et des responsabilités de l'audit interne, ainsi que des résultats obtenus par rapport au programme prévu. Ces rapports doivent également porter sur les risques importants, le contrôle et le gouvernement d'entreprise, ainsi que sur d'autres sujets dont le comité d'audit et la direction générale ont besoin ou ont demandé l'examen. »

Les responsabilités de surveillance de l'audit interne du comité d'audit

Révision des réactions de la direction face aux résultats de la mission des auditeurs internes

Normes de l'IIA

« Le responsable de l'audit interne doit mettre en place un processus de suivi permettant de surveiller et de garantir que des mesures ont été effectivement mises en oeuvre par le management ou que la Direction Générale a accepté de prendre le risque de ne rien faire. »

Les responsabilités de surveillance de l'audit interne du comité d'audit

Contrôle et évaluation de l'efficacité de l'audit interne

Normes de l'IIA

« Le responsable de l'audit interne doit élaborer et tenir à jour un programme d'assurance et d'amélioration qualité portant sur tous les aspects de l'audit interne et permettant un contrôle continu de son efficacité. »

« Des évaluations externes, par exemple des revues d'assurance qualité, doivent être réalisées au moins tous les cinq ans par un évaluateur ou une équipe qualifiés et indépendants extérieurs à l'organisation. »

« Le responsable de l'audit interne doit gérer cette activité de façon à garantir qu'elle apporte une valeur ajoutée à l'organisation. »

« L'audit interne doit évaluer les processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise et contribuer à leur amélioration sur la base d'une approche systématique et méthodique. »

4 L'INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES

L'audit interne professionnel

Une activité d'audit interne efficace opère en tant que service de consultation et d'assurance indépendant destiné à ajouter de la valeur et à améliorer les opérations de l'organisation. Elle aide l'organisation à atteindre ses objectifs en assurant une approche systématique dans le but d'évaluer et d'améliorer l'efficacité des processus de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance.

Depuis 1978, les Normes et le Code de Déontologie ont présenté l'approche, les principes et les comportements envisagés que les auditeurs internes appliquent à leur mission. Les Normes et le Code de Déontologie, adoptés par des organismes mondiaux d'établissement de normes dans les secteurs publics et privés et par tous les adhérents de l'IIA, représentent la base et le contrôle de qualité de la profession. En adhérant aux Normes et au Code de Déontologie, les auditeurs internes peuvent fournir un service d'assurance et de consultation efficace et indépendant à leurs organisations. Les comités d'audit qui possèdent une bonne connaissance des Normes et du Code de Déontologie seront mieux placés pour nommer, évaluer, utiliser et soutenir leurs auditeurs internes.

LES NORMES INTERNATIONALES POUR LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DE L'AUDIT INTERNE – RÉSUMÉ

Les Normes décrivent la nature de l'audit interne et les caractéristiques des parties réalisant les activités d'audit interne. Elles proposent également des critères de qualité qui permettent d'évaluer la mission d'audit interne.

La mission, les pouvoirs et la responsabilité de l'activité d'audit interne devraient se définir de manière formelle dans une charte, être cohérents avec les Normes et dûment approuvés par le comité d'audit de l'organisation.

La fonction devrait être **indépendante** et les auditeurs internes devraient être **objectifs** dans l'accomplissement de leur mission. Tous les audits internes devraient être menés avec **compétence et conscience professionnelle**. L'activité d'audit interne doit posséder ou acquérir collectivement les connaissances, le savoir-faire et les autres compétences nécessaires à l'exercice de ses responsabilités

Le directeur d'audit doit élaborer et **maintenir un programme d'assurance et d'amélioration de la qualité**, incluant des évaluations internes et externes de la qualité. Il ou elle doit s'assurer que l'activité d'audit interne **ajoute de la valeur** à l'organisation **et suit une approche d'audit basée sur le risque**.

En outre, l'audit interne doit **évaluer et contribuer à l'amélioration** des processus de gestion du risque, de contrôle et de gouvernement d'entreprise en utilisant une approche systématique et disciplinée.

Préalablement à tout audit, les auditeurs internes doivent **élaborer un plan** qui inclut l'étendue, les objectifs, le moment opportun et les ressources.

Durant la mission, les auditeurs internes doivent **identifier, analyser, évaluer et enregistrer** suffisamment d'informations pour atteindre les objectifs du projet d'audit

interne. À l'issue de l'audit, les résultats doivent être communiqués de manière exacte, objective, claire, concise, constructive, complète et en temps opportun.

Suite à ces résultats, la direction doit consentir à prendre les mesures susceptibles d'améliorer les contrôles et le directeur d'audit doit mettre en place **un processus de suivi** pour surveiller et s'assurer que ces mesures prise par la direction ont été efficacement mises en œuvre.

5- LES NORMES DE L'AUDIT INTERNE : LES RAISONS DE LEUR IMPORTANCE

LES NORMES INTERNATIONALES POUR LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DE L'AUDIT INTERNE – SUITE

Lorsque le directeur d'audit pense que la direction a pris un certain niveau de risque résiduel qui pourrait ne pas être acceptable par l'organisation, il ou elle devrait en discuter avec la direction. Si la question n'est pas résolue, le directeur d'audit et la direction générale devraient porter cette affaire à la connaissance du comité d'audit à des fins de résolution.

Observation : Les Normes s'appliquant au niveau global, incluant dans les pays qui ne disposent pas de comités d'audit, elles utilisent le terme de « conseil » pour les corps de gouvernance jouant le rôle de comité d'audit. Pour les besoins de cette publication, le terme « conseil » a été remplacé par « comité d'audit ».

LE CODE DE DÉONTOLOGIE – RÉSUMÉ

Le but du Code de Déontologie est de promouvoir une culture morale au sein de la profession d'audit interne.

- En usant d'**intégrité**, les auditeurs internes établissent la confiance et offrent la base de cette confiance en leur jugement. Les auditeurs internes accomplissent honnêtement leur mission, dans le respect de la loi, tout en apportant leur contribution aux objectifs légitimes et moraux de l'organisation.
- Les auditeurs internes font preuve du plus haut niveau d'**objectivité** professionnelle en recueillant, en évaluant et en communiquant l'information. Les auditeurs internes tirent une évaluation équilibrée de toutes les circonstances appropriées et ne sont pas influencés à l'excès par leurs propres intérêts ou par d'autres. Les auditeurs internes évitent les activités et les relations qui pourraient être pressenties comme des éléments fragilisant leur objectivité.
- Les auditeurs internes **respectent la valeur et la propriété de l'information** qu'ils reçoivent et ne divulguent cette information qu'avec l'autorisation du pouvoir approprié, à moins qu'il n'existe une obligation légale ou professionnelle de la divulguer. Les auditeurs internes doivent utiliser l'information avec prudence et non pas à leur avantage personnel.
- Les auditeurs internes appliquent la connaissance, les compétences et l'expérience nécessaires à leur rôle. Ils réalisent leur mission conformément aux Normes et s'engagent à poursuivre leur formation continue.

Un exemplaire des Normes et du Code de Déontologie dans leur intégralité peut être consulté à www.theiia.org/Guidance.

LE CADRE DE RÉFÉRENCE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Le Cadre de Référence des Pratiques Professionnelles – Le modèle de l'IIA destiné à la profession offrant aux professionnels une gamme complète d'orientation de l'audit interne, incluant les Normes, le Code de Déontologie, les Modalités Pratiques d'Application et l'Accompagnement au Développement Professionnel. Pour accéder au Cadre de Référence des Pratiques Professionnelles, veuillez consulter www.theiia.org/Publications, cliquez sur « IIA Bookstore. »

- Autres ressources – Trouvez des ressources sur l'orientation dans les domaines tels que le gouvernement d'entreprise, la gestion du risque et la mise en place de services d'audit interne.

Les informations sur l'orientation et les ressources sont disponibles sur le site Web de l'IIA à www.theiia.org/guidance et www.theiia.org/technology.

Ressources supplémentaires
Les comités d'audit/le gouvernement d'entreprise

LES PRODUITS ET LES RAPPORTS DE LA RESEARCH FOUNDATION

- Audit Committee Effectiveness – What Works Best, Third Edition [L'efficacité des comités d'audit – Ce qui marche le mieux, Troisième Édition]
- 20 Questions Directors Should Ask About Internal Auditing? [Les 20 questions que devraient poser les directeurs sur l'audit interne]
- Audit Committees and Internal Auditing: An Essential Alliance for Effective Governance [Les comités d'audit et l'audit interne : Une alliance essentielle à une gouvernement d'entreprise efficace]
- Corporate Governance and the Board – What Works Best [Le gouvernement d'entreprise et le Conseil – Ce qui marche le mieux]
- Factors Affecting Corporate Governance and Audit Committees in Selected Countries (France, Germany, the Netherlands, the United Kingdom, and the United States) [Les facteurs affectant le gouvernement d'entreprise et les comités d'audit dans certains pays: la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume Uni et les États-Unis]
- Governance Update 2003: Impact of New Initiatives on Audit Committees and Internal Auditors [Mise à jour 2003 sur le gouvernement d'entreprise : l'impact des nouvelles initiatives sur les comités d'audit et les auditeurs internes]
- The Audit Committee Handbook, Fourth Edition [Le manuel du comité d'audit, Quatrième Édition]

www.theiia.org/Publications cliquez sur « IIA Bookstore »

GRATUITÉ DE L'ADHÉSION

TONE AT THE TOP

Vous, vos collègues, votre comité d'audit et les membres de votre conseil sont invités à recevoir un abonnement gratuit à Tone at the Top. Envoyez votre demande, incluant vos nom et adresse, pour les versions imprimées ou électroniques du bulletin à pr@theiia.org

The Institute of Internal Auditors
Communications & PR
247 Maitland Avenue
Altamonte Springs, Florida 32701-4201 USA
Fax: +1-407-937-1101
www.theiia.org/Publications cliquez sur “Newsletters”

L'INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES

Créé en 1941, l'Institut des Auditeurs Interne (IIA) est une association professionnelle internationale dont le siège mondial est situé à Altamonte Springs, FL, USA. L'IIA regroupe 110 000 adhérents et affiliés dans 110 pays du monde entier. L'IIA est la voix globale de la profession d'audit interne, l'autorité et le leader reconnu, le promoteur et l'éducateur principal.

The International Internal Auditing Standards Board de l'Institut des Auditeurs Internes établit les Normes Internationales pour la Pratique Professionnelle de l'Audit Interne et le Code de Déontologie.

Pour de plus amples renseignements sur l'orientation de l'IIA, veuillez consulter www.theiia.org/guidance

Adapté du Document d'information pour Comité d'Audit 2004 Les Normes de l'Audit Interne – Leur importance © 2005, publié par l'Institut des Auditeurs Internes – UK and Ireland Ltd., et utilisé avec leur autorisation.

SIÈGE GLOBAL

247 Maitland Avenue
Altamonte Springs, Floride 32701 USA

T +1-407-937-1100

F +1-407-937-1101

W www.theiia.org

9 / 05574 / KC / JP